



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2023 DAC 188 Subvention (37.000 euros) à dix formations chorales et un orchestre harmonique.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique de soutien à la pratique amateur, je vous propose, par le présent projet, de bien vouloir apporter notre soutien à sept formations chorales pour adultes, trois chœurs d'enfants et un orchestre harmonique .

L'association **Aria de Paris** , créée en 1998, a enrichi son expérience avec plusieurs chefs de chœur successifs. Elle a changé de direction artistique en 2018 avec Grégoire Michaud, afin de donner une place à la jeune génération en parallèle de la volonté du chœur de diversifier son répertoire. Elle compte 50 chanteur s. En 2022, le chœur a donné cinq concerts dont *Musiques traditionnelles du monde* avec ensemble instrumental, et *Dixit Dominus* d'Haendel. Pour 2023, le chœur programme un concert de Noël avec accompagnement orchestral et *Missa di Gloria* de Puccini. Comme chaque année, Aria de Paris cherche à travailler avec d'autres chœurs.

L'association **Les chanteurs de Saint Eustache** , chœur créé en 1945, compte aujourd'hui trente choristes. Des efforts ont été réalisés afin de faire remonter le nombre de choristes à celui d'avant la crise sanitaire, soit 42. L'association améliore sa communication en ce sens. En 2021-2022, l'association a tenu des concerts à l'église Saint-Eustache, l'église des Blancs-Manteaux et l'église Saint-Sulpice avec un concert de Noël, un concert sur Voulzy, un concert baroque (Handel, Bach et Rameau), un concert sur Mozart et Michael Haydn et un hommage à Molière. En 2022-2023, les chanteurs prévoient deux nouveaux travaux : un concert sur Lauridsen Pärt, et un concert sur Franco Capuana.

L'association **Chœur du Marais et Ensemble vocal du Marais** , créée en 1975, rassemble une trentaine de choristes pour la musique sacrée. Le fil rouge de l'association est la confrontation des sensibilités musicales et poétiques de différents pays et époques par l'exercice d'un répertoire

varié. En 2022, le chœur a donné de grandes représentations avec musiciens de Honegger, *Le Roi David*. L'association a saisi l'occasion de proposer des classes au public non initié au chant choral, pour une capacité de 50 personnes. En parallèle, l'atelier du lundi est ouvert au public. Le chœur a pour volonté de toucher différents publics en mettant en place des stratégies efficaces. En 2022-23, le chœur continue son travail sur *Le Roi David* et intègre à son répertoire des œuvres de Poulenc, dont les représentations dans des lieux variés sont plus aisées à mettre en place. Le concert de l'année sera *Per Omni tempore* pour une mise en miroir de compositions du XX^{ème} siècle ou contemporaines et des compositions de la Renaissance.

L'association **Chœur et Orchestre Symphonique de Paris (COSP)** réunit 63 choristes et une centaine d'intervenants externes, musiciens ou chanteurs solistes. L'association permet un recrutement toute l'année afin de retrouver ses effectifs d'avant la crise sanitaire, soit 90 choristes. En 2022, le point fort de la programmation a été le *Requiem* de Verdi au Cirque d'Hiver en mai, avec orchestre symphonique, 4 solistes et mise en lumière. Les chanteurs ont aussi retrouvé leur public lors des concerts de décembre 2021 à l'Oratoire du Louvre et à la Cathédrale Notre-Dame du Liban et du *Requiem allemand* donné à la salle Gaveau en mai. En 2023, le COSP présentera de nouveau plusieurs concerts travaillés pour les années précédentes ainsi que deux nouveaux travaux, le *Stabat Mater* de Dvorak et la *Missa Brevis* de Kodaly accompagnée de la *Messe en Si* de Bach à l'église Saint-Louis-en-l'Île.

L'association **Chœur d'Oratorio de Paris**, créée en 1989, travaille le grand répertoire classique, ainsi que les œuvres romantiques et du XX^e siècle. Le chœur joue régulièrement avec des orchestres professionnels et des chefs réputés dans des coproductions. Aussi, l'association distribue des invitations à destination d'un public défavorisé en lien avec le CASVP du 5^e arrondissement. Elle compte aujourd'hui 60 choristes, 10 chanteurs solistes et 25 musiciens. L'année 2021 n'aura pas permis de représentation. En 2022, la programmation est dense, en réponse au rattrapage des deux années précédentes pour 7 concerts : *Requiem op89* de Dvorak, *Messa di Gloria* de Puccini, un *Requiem* de Duruflé (joué à Francfort et à Paris), des pièces de Noël nordiques et une commémoration des 75 ans d'amitiés franco-allemande 1945-2020.

L'association **Groupe vocal Pro Homine** mêle depuis 1998 les répertoires sacré et profane du XVI^e siècle à nos jours. Elle compte aujourd'hui 65 membres. En 2022, le rattrapage des années précédentes a donné deux programmes : un sur les musiques classiques de Delerue, un sur les musiques de Bach et de Brahms. À cela s'est ajouté la poursuite des travaux avec Laurent Couson pour la suite de son *Requiem XIX*. 2023 sera l'occasion pour les choristes de proposer un programme baroque avec des œuvres de Vivaldi et de Bach à l'église Saint-Etienne du Mont.

L'association **Chœur Stella Maris CSM**, créée en 2001, est formée de jeunes actifs et d'étudiants dont la préférence va à la musique des XXe et XXIe siècles. En mêlant technique vocale et travail corporel, les membres souhaitent intéresser un public plus large. Le chœur cherche continuellement à sortir du format habituel du concert choral et propose souvent des actions dans des lieux inhabituels, à la rencontre d'autres publics et d'autres sonorités. À l'automne 2020, Stella Maris a accueilli en répétitions puis en interview le producteur de France Culture Olivier Chaumelle, pour le tournage d'un documentaire d'une heure sur la voix et le chant choral. En 2021-2022, la saison a été ouverte par des concerts *Requiem* de Fauré et un concert *Mika Symphonique* à la Philharmonie de Paris, suivi par les concerts de Noël, un concert chœur et orgue et le concert *Atmo 3* avec enregistrement d'un CD. Le chœur a participé à la Nuit Blanche 2022 lors d'un concert donné à Notre-Dame-des-Blancs-Manteaux. Quatre concerts *Ivan le Terrible* en collaboration avec l'orchestre national d'Ile de France, dont un à la Philharmonie de Paris sont prévus. Au printemps, l'association fête ses 20 ans et a commandé une œuvre à Thierry Machuel pour un concert anniversaire.

Le **Chœur des Polysons**, créé en 1997 par Elisabeth Trigo, est composé d'une cinquantaine d'enfants. Situé à Belleville, il reçoit des élèves des 19ème et 20ème arrondissements. Les plus jeunes apprennent à chanter dans le chœur préparatoire et intègrent, après 2 ou 3 ans, un chœur où ils abordent un large répertoire de la chanson française. Le chœur se produit lors de manifestations officielles, d'évènements de proximité ainsi que sur de grandes scènes parisiennes. La tarification prend en compte le quotient familial. L'année 2021-2022 s'est ouverte sur un concert au théâtre Ranelagh en accompagnement de la chanteuse Marie Minet. Le concert de Noël a eu lieu au centre Paris Anim' Nouvelle Athènes Jacques Bravo. En 2023, une rencontre avec le chœur Fondi se fera en Italie qui se concrétisera par deux concerts. Le chœur est actif en Ile-de-France où il travaille régulièrement avec d'autres associations à Montreuil et à Saint-Denis. Les Polysons ont été contactés par la Philharmonie de Paris pour participer à l'ouverture des Jeux-Olympiques. Un ciné-concert *Seigneur des Anneaux* sera alors donné.

Sotto Voce est un chœur d'enfants créé en 1992. L'association rassemble une centaine d'enfants dans trois chœurs, un préparatoire pour les 8-10 ans (44 élèves), un pour les 10-17 ans (51 élèves) et un pour les garçons de 15-20 ans (28 élèves). Les trois chœurs sont également formés au théâtre et à l'expression corporelle. Scott Alan Prouty, directeur artistique, veille à la variété du répertoire qui comprend du chant classique, du chant grégorien, de la comédie musicale, du jazz et de la musique contemporaine. En 2021-2022, les stages de 2 jours et d'une semaine, arrêtés lors de la crise sanitaire, sont reprogrammés. Les répétitions ont lieu au théâtre du Châtelet et à l'Opéra Bastille. Au total, 17 concerts et représentations ont eu lieu dans des lieux variés, comme un EHPAD parisien, au Théâtre du Châtelet, et lors des vœux du Maire de Paris Centre ou de l'inauguration de la Place Albert Memmi. Le chœur a

également été enregistré pour l'émission *Culturebox*, l'émission de France Télévisions. En 2023, 14 concerts sont programmés, toujours dans des lieux variés afin de promouvoir l'art choral au plus large public.

Les **Chœurs d'enfants de Saint Christophe de Javel**, créés en 1958, rassemblent une centaine de choristes. Ils offrent à des enfants, adolescents et jeunes adultes, une éducation au chant choral à travers l'étude du répertoire sacré. Les répétitions sont complétées par des cours de technique vocale et par deux stages. L'effectif est actuellement de 48 élèves. En 2021-2022, les concerts *Noëls de différents pays* ont eu lieu à l'église Saint-Paul-Saint-Louis et à l'église Saint Christophe de Javel. Le programme autour de Faure a donné un enregistrement CD et deux représentations, dont une en partenariat avec le CROUS de Paris dans le but de d'ouvrir la formation musicale de l'association aux étudiants. La tournée d'été de dix jours a permis au chœur de jouer dans quatre lieux en France. L'année 2023, en plus de la programmation habituelle, sera l'occasion pour le chœur d'enfants de préparer un opéra et pour le jeune ensemble de travailler sur des arrangements musicaux de jazz et de musiques populaires.

L'**Orchestre d'harmonie des agents de la Ville de Paris (OHAVP)**, fondé en 2016, oriente son action vers deux objectifs. Le premier est la pratique de la musique en amateur, ce qui permet un perfectionnement des membres, un apprentissage de la pratique en groupe et offre un cadre au partage de cet art. Le répertoire musical est contemporain et varié. L'association donne des représentations publiques et participe à des manifestations internes ou externes de la collectivité parisienne. Le second objectif est une contribution à la qualité de vie au travail. En effet, l'association est réservée aux agents de la Ville. Cela permet aux membres de rencontrer des agents venant d'autres directions. Les configurations hiérarchiques professionnelles n'ayant pas lieu au sein de l'orchestre, les agents peuvent donc appréhender leur rôle dans la collectivité d'une manière différente et faire la connaissance de collègues. Ces liens transversaux nourrissent le sentiment d'appartenance à la collectivité. Afin de répondre à ces deux objectifs, les répétitions ont lieu sur le temps de la pause méridienne, en dehors des heures de service. Cet horaire demande un moindre effort aux agents pour trouver un temps de disponibilité sur leur vie personnelle. En 2021-2022, l'orchestre accueille un nouveau chef, Vicente Luna. La programmation reprend celle de l'année précédente, afin de réaliser les concerts préparés, et est amendée par la venue du nouveau chef. L'orchestre s'est produit à la mairie du 18^e arrondissement en mars et à la mairie du 11^e en mai, la programmation s'est poursuivie en juin par un concert au square du Temple, une participation à la fête de la musique et au festival des harmonies à Charenton-le-Pont. L'association aura donné sept concerts publics. En 2022-2023, l'orchestre poursuit son tour des mairies d'arrondissement, prévoit de participer à la Fête de la musique, de donner un concert au kiosque du square du Temple et du jardin du Luxembourg. Aussi, il propose comme chaque année des répétitions

pédagogiques dans les écoles primaires pour faire connaître l'orchestre harmonique aux enfants.

Je vous propose à présent de bien vouloir confirmer le soutien de la Ville de Paris aux associations :

- Aria de Paris en lui attribuant au titre de 2023 une subvention de fonctionnement de 2.500 euros ;
- Les chanteurs de Saint Eustache en lui attribuant au titre de 2023 une subvention de fonctionnement de 4.000 euros ;
- Chœur du Marais et Ensemble vocal du Marais en lui attribuant au titre de 2023 une subvention de fonctionnement de 3.000 euros ;
- Chœur et Orchestre Symphonique de Paris en lui attribuant au titre de 2023 une subvention de fonctionnement de 4.000 euros ;
- Chœur d'Oratorio de Paris en lui attribuant au titre de 2023 une subvention de fonctionnement de 6.000 euros ;
- Groupe vocal Pro Homine en lui attribuant au titre de 2023 une subvention de fonctionnement de 4.000 euros ;
- Chœur Stella Maris CSM en lui attribuant au titre de 2023 une subvention de fonctionnement de 1.500 euros ;
- Le Chœur des Polysons en lui attribuant au titre de 2023 une subvention de fonctionnement de 3.000 euros ;
- Sotto Voce en lui attribuant au titre de 2023 une subvention de fonctionnement de 3.000 euros ;
- Les Chœurs d'enfants de Saint Christophe de Javel en lui attribuant au titre de 2023 une subvention de fonctionnement de 4.000 euros ;
- Orchestre d'Harmonie des Agents de la Ville de Paris (OHAVP) en lui attribuant au titre de 2023 une subvention de fonctionnement de 2.000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire
de Paris